

Protocole suivi Cincle plongeur

Suivi de la population par l'intermédiaire des nichoirs et des nids naturels localisés :

Ce suivi sera réalisé **entre février et juin** dans Dijon (le long de l'Ouche) et le long du Val-suzon (entre Messigny-et-vantoux et le Rhu Blanc).

(Et entre septembre et décembre sera la période de vérification des nichoirs).

L'objectif de ce projet est de répertorier l'ensemble des couples présents (en comparaison des données récoltées dans les années 70) et de tester l'impact de l'urbanisation et du captage de l'eau de rivière qui engendre un assèchement du Val-suzon durant toute la période estivale de l'année (et parfois plus).

On aura également pour objectif, en parallèle du dénombrement de la population, de comprendre les paramètres environnementaux qui ont un impact positif ou négatif sur le succès reproducteur de l'espèce (débit de l'eau, pH de l'eau, température du milieu, granulométrie du sol, configuration des abords des cours d'eau).

Récapitulatif des mesures à réaliser à chaque passage à un nichoir ou nid naturel :

- Présence ou non d'individus autour du site (nombre et comportement)
- Présence ou non d'un nid frais (dans nichoir ou nid naturel)
- Stade de construction (schéma en annexe des stades 0/4 1/4 2/4 3/4 4/4 4/4 Feuilles)
- Nombre d'œufs
- Nombre de poussins après éclosion
- Nombre de juvéniles à 12 jours
- Présence ou non de jeunes avant l'envol (19^{ème} jour)
- Présence de jeunes envolés au 24^{ème} jour

Dans un premier temps, les contrôles de nichoirs et nids naturels seront réalisés une fois par semaine tant que le nid n'est pas au stade 4/4, puis un contrôle plus régulier pourra être organisé.

Afin de réaliser l'ensemble de ces mesures un tableau sur le drive sera créé et permettra de suivre au fur-et-à-mesure l'évolution des nids et des pontes (pour fixer les l'âge le plus précis possible des poussins).

Celui-ci sera indispensable afin de pouvoir estimer le plus précisément l'âge des juvéniles et ainsi ne plus intervenir sur le nid à partir du 13^{ème} jour après éclosion.

Ce document n'est qu'un récapitulatif des grandes étapes du projet. Un complément d'information sera transmis par Alexis Veldeman lors des sorties pour former l'ensemble des bénévoles participant au projet.

Précautions à prendre impérativement :

- Limiter tous les contacts avec les surfaces autour des nids (pour limiter le dépôt de nos odeurs et donc la détection des nids par les prédateurs qui suivent nos odeurs).
- Il est préférable lors des contrôle de nichoirs ou nids occupés de faire du bruit à l'approche afin de faire voler les parents et ainsi limiter le stress dans le nid.
- Le contrôle des pontes doit être fait avec précaution. Aucune casse d'œuf n'est permise ! Alors chaque personne qui sera amené à compter les œufs devra prendre toutes les précautions possibles pour se conduire comme un éléphant le ferait au milieu d'un magasin de porcelaine.
- Tout contrôle de nids au jour d'éclosion ne **DOIT PAS être fait après 16h** afin que les poussins ne meurent pas de froid le temps que la femelle revienne au nid.
- AUCUNE manipulation au nid ne doit être faite à partir du 13^{ème} jour après éclosion (donc dernière manip au 12^{ème} jour après éclosion !)
- Le temps passé à chaque nid doit être le plus court possible sans pour autant se précipiter et prendre le risque de faire des erreurs qui ne peuvent pas être tolérées.